

Expérimentation de composteurs en accès libre

Depuis le début du mois de juillet 2025, notre Communauté de communes mène une expérimentation relative à la mise à disposition de composteurs en accès libre. Ces composteurs ne peuvent recevoir **que des déchets alimentaires** comme cela est précisé sur leurs façades. Aucun autre déchet (gazon, sac, emballage) ne doit y être déposé. Après chaque dépôt, il vous est demandé de recouvrir ce dernier de broyat disponible sur place. Cette expérimentation doit être menée **jusqu'au 31 décembre 2025**. Nous espérons que cela sera pérennisé, voire accentué, sur la commune !

Actuellement deux composteurs de ce type sont en place sur la commune :



Clos de l'abbaye derrière l'église Tour de Moricq

Récupération des bouchons en matière plastique et en liège

Depuis le mois de mai 2025, à Angles, on ne jette plus les bouchons, on les dépose en Mairie !

Une jeune lycéenne anglaise a mené une campagne de récupération dans son établissement scolaire et a souhaité la poursuivre dans notre commune ce que j'ai bien évidemment accepté. Pour l'aider en ce sens, une urne est à votre disposition à l'accueil de la Mairie. **Vous pouvez y déposer les bouchons en liège ou synthétiques, les bouchons et couvercles en plastique.**

- La collecte des bouchons en plastique est faite sous l'égide de l'association «Les bouchons de l'avenir» qui rappelle qu'il n'est pas obligatoire de laisser les bouchons sur les bouteilles vides. Il y a mieux à faire : la plupart sont facilement détachables et en les remettant à cette association vendéenne, ils seront vendus à un recycleur. Le bénéfice de la vente sera totalement versé à des personnes en situation de handicap sur la Vendée et ceci avec le soutien de TRIVALIS.

- La collecte des bouchons en liège et synthétiques est menée sous l'égide de «Vendée-Cancer-Solidarité». Leur recyclage bénéficie à la recherche contre le cancer.

